

# CONFÉRENCE DES FINANCEURS

## UN APPEL À PROJETS POUR FAIRE ÉMERGER DES INITIATIVES LOCALES INNOVANTES EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PROCHES AIDANTS



La conférence des financeurs œuvre pour le bien vieillir des personnes âgées qui représentent environ 30 % de la population du territoire manchois (en 2017, le département de la Manche comptait environ 150 000 seniors âgés de 60 ans ou plus selon l'INSEE). Dans la Manche, cette instance, qui a pour mission de coordonner les acteurs engagés dans la prévention de la perte d'autonomie, financer des actions et accompagner des porteurs de projets, lance un nouvel appel à projets visant à faire émerger des actions locales innovantes. Un des enjeux est de capter de nouveaux acteurs. Pour rappel, en 2023, ce sont plus de 200 projets qui ont été déposés contre 142 en 2022, un véritable succès !

**Chef de file de l'action sociale, le Département agit en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Pour ce faire, il dispose de plusieurs leviers, dont la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.**

### LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS : PRÉSENTATION

La conférence des financeurs, créée par la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) de 2015, a pour mission de coordonner les financements en complément des prestations légales ou complémentaires, en direction des personnes âgées de soixante ans ou plus, éligibles ou non à l'APA, à domicile ou en EHPAD. Elle s'adresse également aux proches aidants. Son principe d'action est de laisser l'initiative de la mise en œuvre aux acteurs de terrain qui réalisent les actions, tout en leur donnant un cadre et des objectifs.

Dans la Manche, elle regroupe, sous la présidence du conseil départemental et la vice-présidence de l'agence régionale de santé (ARS), les membres suivants :

- des caisses de retraite (caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT), mutualité sociale agricole (MSA)) ;
- la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ;
- l'agence nationale de l'habitat (ANAH) ;
- l'association générale des institutions de retraites complémentaires des cadres et l'association pour le régime de retraite complémentaire des salariés (AGIRC-ARRCO) ;
- la mutualité française ;
- la caisse des dépôts et consignations ;
- l'union départementale des centres communaux d'action sociale (UDCCAS) ;
- les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : le Cotentin, Saint-Lô agglo, Mont Saint-Michel Normandie, Baie du Cotentin, Côte-Ouest-Centre-Manche, Granville terre et mer,

Villedieu intercom, Coutances Mer et Bocage.

- le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA).

La caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) alloue chaque année une enveloppe à la conférence des financeurs de chaque département, dans le but de soutenir des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie.

## DEUX APPELS À PROJETS LANCÉS CHAQUE ANNÉE

Deux appels à projets sont lancés chaque année afin de créer un effet levier pour la création de nouvelles actions, locales ou à rayonnement départemental, de prévention de la perte d'autonomie, à destination :

- des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), pour lequel le financement est conjoint avec l'agence régionale de santé Normandie,
- des seniors à domicile et des proches aidants.

Les enjeux-clés pour l'année 2024 :

- aller vers les personnes les plus éloignées des enjeux de prévention
- développer une offre de prévention, complète, claire et coordonnée par les CLIC.

### EN 2023 :

**205 projets déposés dans le cadre de l'appel à projets 2023, et 146 retenus :**

**- 32 déposés dont 20 retenus au titre de l'AAP EHPAD**

**- 173 déposés dont 126 retenus au titre de l'AAP seniors à domicile & proches aidants.**

**Le montant global alloué aux projets liés à la prévention de la perte d'autonomie via la conférence des financeurs s'élève à 989 557 € pour l'année 2023.**

## DES ACTIONS ORIGINALES DÉVELOPPÉES DANS LA MANCHE

### 1) Amour collective

L'association Futur Collective présentera en septembre 2023 un nouveau défilé intergénérationnel, où 200 mannequins fouleront un tapis rouge au pied du Mont Saint-Michel face à un public de 10 000 personnes sur deux soirs de représentations.



Les mannequins ont été sélectionnés dans 6 villes partenaires (Granville, Avranches, Coutances, Carentan, Saint-Lô, Villedieu-les poêles) de la Manche lors d'un Casting Bienveillant, sans critères de sélection, ni d'âge ou de morphologie. Parmi les objectifs de cette action, créer du lien intergénérationnel et travailler autour de l'estime de soi et de l'inclusion.

Soutien financier : 30 000 € en 2023

### 2) Aidant bus

L'Aidant Bus est un espace ressource itinérant ouvert aux aidants de personnes malades, âgées et/ou en situation de handicap, sans condition d'âge.

Porté par le CLIC du Sud-Manche, l'Aidant-Bus rayonne sur le territoire de la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie. Il anime et pilote des actions d'information, de formation, des actions collectives, en faveur des aidants et des aidés.

Financement : 25000€ par la conférence des financeurs. La subvention couvre essentiellement les actions collectives déployées dans le cadre de ce dispositif (actions

de formation des aidants, action en duo aidant-aidé...]



### 3) Unis-cité

La conférence a financé un programme intitulé "Solidarité séniors", qui fait intervenir des jeunes en service civique au domicile de personnes âgées isolées, et qui les encourage à prendre part à des actions collectives organisées à proximité.

La conférence a soutenu le projet à hauteur de 12 000 € en 2023.



Photo prise à l'occasion d'une rencontre des jeunes en service civique à la Maison du Département avec Nicole Godard, vice-présidente déléguée à la cohésion sociale, et Dany Ledoux, conseillère départementale en charge de la jeunesse.